

profit quelconque. C'est un problème qu'il faut absolument étudier.

La même chose se présente dans les autres sphères de la production agricole. Il faut étudier le prix de revient des cultivateurs. Les cultivateurs de l'Ouest canadien se sont groupés pour établir un prix de base pour leur production du blé, suivant telle ou telle catégorie de blé; il faudrait donc établir le même procédé dans les autres domaines.

On semble s'inquiéter d'un excédent de production. A tout hasard, je prends la production du blé-d'inde. On en a fait venir pour près de 35 millions de dollars des États-Unis, l'an dernier, selon un rapport qui a été cité au comité de l'agriculture. On pourrait peut-être produire un petit peu plus de blé-d'inde chez nous, mais serait-on en mesure de le vendre? Le cultivateur pourrait-il récupérer ses déboursés pour ensuite réaliser un profit? C'est là le nœud du problème et le gros point d'interrogation.

D'autres cultivateurs se lancent dans l'élevage des bovins, du bétail, des porcs, de la volaille. Encore là, il existe un point d'interrogation. Le cultivateur se demande: A la fin de l'année, est-ce que je pourrai vendre ma production avec profit, au même prix ou avec déficit?

Actuellement, monsieur le président, très souvent le cultivateur accuse un déficit. De plus, s'il fallait que le cultivateur calcule son temps de travail, il y a des fois, ma foi du bon Dieu, qu'il prendrait peut-être le temps de repenser sa position, et peut-être en arriverait-il à décider de vendre son entreprise agricole.

Un prêt de la sorte résoudra peut-être son problème temporairement, très bien, mais va-t-il le résoudre définitivement? C'est à se le demander. Il permettra certainement au cultivateur d'agrandir son entreprise agricole, mais de quelle façon? Cela le mènera-t-il vers une plus grosse banqueroute ou bien si cela va lui permettre de survivre?

Je demanderais au ministre de considérer ceci très attentivement, d'en discuter avec les ministres provinciaux de l'Agriculture, de ne rien enlever à une partie du pays pour le donner à une autre partie, mais de s'efforcer de trouver une politique agricole qui satisfierait les deux parties du pays en même temps. Une fois cela établi, peut-être aurons-nous une classe agricole plus stable, plus satisfaite et plus heureuse.

Mais dans le moment, il y a un trop grand nombre de nos cultivateurs qui quittent leur terre pour aller chercher du travail en ville, afin de tenter de survivre, et qui doivent prendre l'argent qu'ils ont gagné à la ville pour combler les déficits qu'ils ont accusés sur leur terre.

Monsieur le président, je veux bien croire qu'il y a des terres pour tous au Canada.

Elles ne sont pas très petites, car la grande majorité des cultivateurs ne possèdent pas moins de 100 acres. Je crois qu'en leur accordant un prêt de ce genre, on leur permettra d'en labourer plus grand, mais on ne règlera pas le problème dans son entier.

Ce n'est certes pas en essayant de consolider les dettes du cultivateur que l'on réglera son problème car, 10 ans après, il sera encore au même point. En cela, il suffit de regarder la situation telle qu'elle est aujourd'hui et de la comparer à ce qu'elle était il y a 10 ans. La différence entre les deux, c'est que les terres—je parle de l'Est du pays—étaient libres de dettes, il y a 15 ou 20 ans; c'étaient des terres rentables à ce moment-là, alors qu'aujourd'hui, sous la même administration, la même gérance, ces terres sont endettées et grevées par le prêt agricole. C'est un signe sensible qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond et que des améliorations, des changements sont indispensables.

Je demande au gouvernement de bien vouloir considérer cette possibilité et de cesser de s'inquiéter des excédents de production. Il y a tellement de gens dans le monde qui crèvent de faim que les cultivateurs seront heureux de leur vendre leurs produits.

Ne vaut-il pas mieux vendre un certain pourcentage de la production un peu en bas du prix courant que de ne rien vendre du tout, ou encore vendre et accuser un déficit? C'est là qu'il incombe au gouvernement de jouer son rôle, au moyen d'un escompte compensé en faveur des cultivateurs s'ils vendent leur production sur le marché extérieur, à un prix réduit. A ce moment-là, les cultivateurs pourraient se procurer la machinerie agricole nécessaire qui est déjà lourdement surchargée de taxes, presque «inachetable».

En examinant la situation de l'Ouest, je me rends compte qu'en 1944, un cultivateur pouvait se procurer une batteuse (qu'on appelle «combine») pour la somme de \$2,400, \$2,700, alors qu'aujourd'hui, même en admettant que cet instrument aratoire a été amélioré, il faut le payer \$12,000 à \$13,000. Même si cette machine peut couper 16 pieds de largeur, les différentes améliorations qu'on a pu y apporter ne compensent pas pour la différence de prix. \$13,000 pour une machine dont on se sert environ trois semaines durant l'année, alors que l'année suivante, la valeur de cet instrument est rendue à \$9,000; c'est beaucoup, car le cultivateur subit une dépréciation de \$3,000. Il faut donc que les cultivateurs de l'Ouest réalisent d'énormes profits pour envisager ces dépenses.

Pour un tracteur, c'est exactement la même chose. Il y a quinze ans, un tracteur se vendait \$3,500, et aujourd'hui, il coûte \$8,000, \$9,000 et \$10,000.